

Le CAUE apporte des conseils personnalisés pour vous aider à monter vos projets de construction, d'aménagement, de paysage ou de sensibilisation des publics (y compris en milieu scolaire).

Nous vous aidons à décrire les enjeux de votre territoire, à déterminer les orientations propres à assurer la qualité de votre projet et à impliquer les acteurs utiles tout au long de votre démarche.

Vous êtes une collectivité territoriale ou une administration publique, **vous réfléchissez au développement de votre territoire**, à la requalification urbaine, à la rénovation ou à la construction d'un équipement, à la mise en place d'une politique publique (patrimoine, environnement, aménagement, paysage, éducation), contactez votre référent territorial.

Vous êtes un habitant, une association, un promoteur, un gîteur, ..., **vous avez un projet de construction**, de rénovation, d'extension, d'aménagement de jardin, le CAUE vous apporte les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité de votre projet et sa bonne insertion dans le site environnant.

Vous êtes un enseignant ou un professionnel de la culture, **vous développez un projet pédagogique** ou animez des ateliers sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement, le CAUE vous aide à construire votre démarche pédagogique et vous propose des outils de sensibilisation.

/ TERRITOIRES CRÉATIFS

LE CAUE
ACCOMPAGNE
LES PROJETS

Le conseil aux collectivités



Le conseil aux particuliers



Le conseil aux équipes pédagogiques



Développez vos projets et
participez aux **Territoires créatifs**





LES RENDEZ-VOUS DU PROJET

Le CAUE propose des rendez-vous qui permettent aux porteurs de projet (collectivités, particuliers, enseignants) de mettre en place une démarche de qualité.

RENCONTREZ VOTRE RÉFÉRENT TERRITORIAL

Le CAUE se déplace dans votre commune pour vous écouter et recueillir vos attentes et vos besoins. Nous vous apportons un conseil permettant d'enrichir vos questionnements et de construire une démarche de projet de qualité.

/ Conseil gratuit

Conseil aux collectivités

ENTOUREZ-VOUS DE PROFESSIONNELS

Le CAUE vous propose les outils et les moyens d'accompagner vos projets à chaque étape de la démarche, de sa conception à son évaluation. Vous définissez avec le référent de territoire les objectifs, les compétences nécessaires et le calendrier de vos projets.

/ Sous condition d'adhésion

Accompagnement des collectivités

SÉLECTIONNEZ VOTRE MAÎTRE D'OEUVRE

Le CAUE vous aide à sélectionner les équipes concurrentes et éclaire vos choix au moment de désigner l'équipe lauréate.

/ Gratuit sous condition d'adhésion

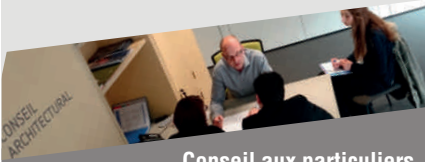


Jury de concours

RENCONTREZ UN ARCHITECTE CONSEIL

Le CAUE organise en partenariat avec chaque inter-communalité des permanences territoriales. Il conseille les porteurs de projet privés (particuliers, promoteurs, ...), les aide dans leur démarche et éclaire leurs choix.

/ Conseil gratuit



Conseil aux particuliers

IMAGINEZ UN PROJET EXEMPLAIRE

Le CAUE vous écoute, recueille vos attentes et vos besoins et identifie les potentialités de votre bien. Il vous apporte les conseils propres à le valoriser au bénéfice de vos hôtes. Il se déplace si besoin sur le lieu de votre projet.

/ Conseil gratuit

Hébergement de tourisme

DÉBATTRE DE LA QUALITÉ DES PROJETS

Le CAUE apporte son éclairage et donne son avis sur des projets au sein de nombreuses commissions à des fins de protection (sites et paysages), d'autorisation (aménagement commercial), de recours (avis de l'ABF), ...

/ Dans le cadre de partenariats

Commissions

DÉVELOPPEZ UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

Le CAUE propose un accompagnement des équipes pédagogiques au service d'un projet interdisciplinaire. Il conseille pour la construction de démarches en lien aux territoires. Il propose des ressources, des outils d'animation et de diffusion.

/ Gratuit sous condition d'adhésion

Projet pédagogique

SENSIBILISEZ LES PUBLICS

Le CAUE vous aide à définir les ateliers pédagogiques utiles à votre projet. Il apporte aux publics la connaissance et les éléments de méthode permettant de découvrir les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

/ Gratuit sous condition d'adhésion



Atelier pédagogique

Le CAUE propose aux publics des temps de formations, de rencontres, de débats et d'observations offrant une lecture culturelle et transversale des territoires. Il favorise le dialogue et contribue à croiser les regards et nourrir les réflexions.

Nous vous apportons (maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage, enseignants, habitants) les contenus, les méthodes, les témoignages, les expériences propres à enrichir les réflexions au bénéfice de vos projets.

Vous êtes un élu, un partenaire, un maître d'ouvrage, un professionnel, un enseignant, etc, **vous partagez vos expériences**, vos projets, vos réalisations avec les acteurs du cadre de vie. Le CAUE profite chaque année de temps forts pour vous inviter à débattre et évaluer la qualité architecturale, urbaine et paysagère de notre territoire régional.

Vous portez un intérêt particulier à l'évolution de votre cadre de vie ; **vous découvrez des expériences**, des projets, des réalisations originales ou innovantes. Le CAUE organise des expositions, des journées d'études, des soirées-débat facilitant le croisement des points de vue des différents acteurs du cadre de vie.

Vous êtes un élu, un maître d'ouvrage, un professionnel, un enseignant, ... **vous cherchez à développer vos compétences**, à mieux comprendre l'architecture, l'urbanisme et le paysage et à maîtriser les démarches de projets. Le CAUE organise des formations qui apportent des connaissances, des éléments de méthode, des pistes pédagogiques utiles à la réalisation de vos projets.

/ SAISON CULTURELLE

LE CAUE
CONTRIBUE AU
DÉBAT PUBLIC

Les événements



La sensibilisation



Les formations



Participez au débat public et à la Saison culturelle





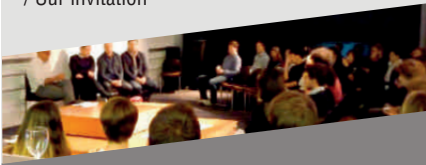
LES TEMPS D'ÉCHANGE

Le CAUE propose des temps d'échange qui permettent aux porteurs de projet de se perfectionner et d'enrichir leurs points de vue.

PARTAGEZ LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

L'assemblée générale annuelle permet de se retrouver et de débattre sur la qualité architecturale, urbaine et paysagère illustrée par des projets exemplaires que le CAUE a accompagnés ou observés.

/ Sur invitation



La qualité en questions

ASSEMBLEZ VOS INITIATIVES

Le salon ProjeCt City est l'occasion pour le CAUE d'inviter les porteurs de projets à partager leurs questions, leurs projets et leurs réalisations. Comprendre la manière dont le territoire se transforme et s'adapte aux enjeux de société permet au CAUE de mieux accompagner ses publics.

/ Ouvert à tous

Forum des territoires

RÉCOMPENSER LA QUALITÉ

Les Beffrois de la création, les Pyramides d'Argent, le Prix National de la construction bois, ... sont autant d'opportunités auxquelles le CAUE participe afin de récompenser les meilleurs projets et réalisations des territoires du nord.

/ Partenaires et professionnels

Prix

DÉCOUVREZ DES TERRITOIRES NOUVEAUX

Le CAUE accueille ou réalise des expositions thématiques questionnant nos territoires et nos modes de vie afin de partager des points de vue et changer les regards sur notre cadre de vie.

/ Ouvert à tous

Expositions

CROISER VOS EXPÉRIENCES

En salle ou à travers des visites organisées dans les territoires, le CAUE invite des élus, des concepteurs, des usagers, des scientifiques, à partager leurs productions, leurs réflexions et leurs points de vue pour faire évoluer les pratiques de chacun.

/ Sur invitation



Journées d'études

CROISER VOS POINTS DE VUE

A partir de la présentation de réalisations, de projections de films, le CAUE vous invite à découvrir des projets et des initiatives et à débattre entre élus, professionnels, enseignants, usagers, ...

/ Sur invitation

Soirées débat

FORMER LES ÉLUS

Le CAUE a mis en place, en partenariat avec l'Association des Maires du Nord, un cycle de formation destiné aux élus afin de mieux comprendre leurs territoires, leurs enjeux et maîtriser la conduite de projet.

/ Sur inscription

Réussir son projet

FORMER LES MAÎTRES D'OUVRAGE ...

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Architecture et Maîtrise d'Ouvrage (AMO), le CAUE organise une formation destinée aux maîtres d'ouvrage publics et privés, bureaux d'études, etc, afin de susciter la qualité, tant au niveau architectural qu'urbain.

/ Sur inscription



Comprendre l'architecture

FORMER LES ENSEIGNANTS

Avec le CAUE du Pas-de-Calais et l'Education Nationale (Plan académique de formation), le CAUE organise une formation annuelle destinée à sensibiliser les enseignants à l'architecture et à l'urbanisme par la découverte, l'apport de connaissance et de pistes pédagogiques.

/ Sur inscription

(Re)naissance des paysages

Le CAUE sensibilise une grande diversité de publics aux problématiques architecturales, urbaines et paysagères. Il édite des Carnets pour comprendre les territoires, leurs qualités, leurs dynamiques d'évolution.

Nous vous aidons à mettre en place les outils de connaissance et de sensibilisation de vos publics. Nous définissons ensemble la ligne éditoriale de vos publications, les éléments de connaissance, de débats et les projets à partager.

Vous développez des outils de connaissance et de projet, des outils de recommandations, pour sensibiliser vos publics, aider vos porteurs de projet, etc.

Le CAUE vous aide à préciser les enjeux de votre publication, élaborer sa trame, définir et organiser ses contenus dans un objectif de partage, de participation et de pédagogie (sous conditions d'adhésion) .

Vous êtes maître d'ouvrage public ou privé, vous êtes maître d'oeuvre, **vous partagez vos projets originaux ou innovants** aux différents publics. Le CAUE vous propose d'organiser un entretien participatif pour expliquer votre projet et le restituer dans une courte vidéo.

Vous êtes maître d'ouvrage public ou privé, vous êtes maître d'oeuvre, **vos réalisations méritent d'être partagées pour leur exemplarité**. Le CAUE vous accompagne pour valoriser vos opérations d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espace public, de jardin, etc pour leur mise en ligne sur l'Observatoire CAUE de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Paysage.

www.caue-observatoire.fr

/ CARNETS

LE CAUE
DIFFUSE LES
EXPERIENCES

Les carnets



Les conversations



L'observatoire CAUE



Partagez vos expériences et vos Carnets





LES COLLECTIONS

Le CAUE propose à ses adhérents et partenaires des collections qui leur permettent de partager auprès des publics la connaissance de leurs territoires, ses enjeux, ses projets et ses expériences.

PARTAGEZ VOS PROJETS TERRITORIAUX

Les Carnets de territoire permettent de partager aux publics une connaissance des environnements géographique et historique, à l'échelle des territoires de SCOT ou d'EPCI et une compréhension des dynamiques d'aménagement.

/ EPCI et Partenaires d'ingénierie publique adhérents

<http://caue-nord.com/carnet-de-territoire.html>

Carnet de territoire

PARTAGEZ VOTRE PROJET COMMUNAL

Les Carnets de ville et de village permettent de partager aux publics une compréhension des enjeux et des dynamiques de projet de la commune. Ils permettent d'accompagner la mise en œuvre des projets locaux dans une vision partagée.

/ Communes adhérentes



Carnet de vill[ag]e

CONSTRUISEZ VOS PROJETS

Les carnets d'opération accompagnent la mise en œuvre des projets à chaque étape de la démarche. Ils facilitent la transmission des réflexions et des enjeux aux acteurs (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage) et aux publics.

/ Porteurs de projet adhérents

Carnet d'opération

PRENEZ CONSEIL

Les Carnets de recommandations permettent aux porteurs de projet d'élaborer une démarche qualitative et d'enrichir leur projet à partir d'une connaissance thématique et de pistes d'action ou d'évolution.

/ Communes, EPCI et partenaires d'ingénierie publique adhérents

Carnets de recommandations

PRENEZ EXEMPLE

Les carnets de découverte restituent ou présentent aux publics des situations, des projets ou des démarches exemplaires observées à l'occasion de parcours pédagogiques, de voyages d'études, de visites d'opération, etc.

/ Communes, EPCI et Partenaires d'ingénierie publique adhérents

Carnet de découverte

CONSTRUISEZ UN PROJET PÉDAGOGIQUE

Les carnets de démarche proposent des outils, ressources et pistes à destination des équipes pédagogiques pour leur permettre de mettre en œuvre dans leurs classes des projets interdisciplinaires.

/ Etablissements scolaires adhérents

<http://caue-nord.com/exploration-locale/>

Carnet de démarche

PRENEZ LA PAROLE

Le CAUE du Nord propose aux élus, concepteurs, habitants, de raconter leurs projets et de partager leurs expériences à travers de courtes vidéos

/ Porteurs de projet sur invitation



[Conversation]

INSPIREZ-VOUS

<http://www.caue-observatoire.fr/>

L'observatoire vise à faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère à travers une sélection d'opérations choisies pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage.

/ Tout porteur de projet



Observatoire CAUE

Le CAUE propose aux acteurs du cadre de vie une plateforme collaborative qui offre les moyens de mutualiser leurs ressources, leurs observations, leurs outils à travers des collaborations inédites et fécondes au service des territoires.

S-PASS Territoires est une plate-forme collaborative ouverte à tous: collectivités publiques, professionnels, usagers des territoires, milieu éducatif, habitant, ...

/ S-PASS TERRITOIRES

**LE CAUE
FACILITE LES
COOPÉRATIONS**

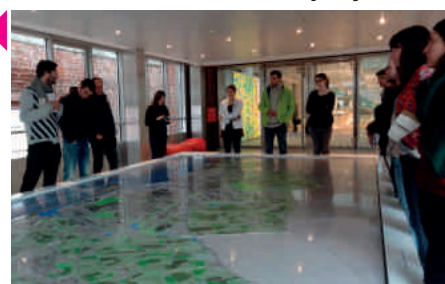
Vous animez votre groupe projet et créez du lien entre les acteurs : élus, techniciens, professionnels, habitants. Vous impliquez toutes vos parties prenantes dans votre projet et travaillez en mode collaboratif avec les acteurs impliqués.

Les groupes Projet



Vous contribuez à des communautés de projets et rendez cohérents vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage avec les enjeux du territoire. Vous travaillez en mode coopératif pour transformer durablement le territoire.

Les Communautés de projet



Vous participez aux Ateliers de l'École Permanente du cadre de vie et accédez aux savoirs, aux références, aux expérimentations. Avec la communauté, vous enrichissez les contenus de l'École et assurez la promotion de la qualité du cadre de vie.

Les Ateliers de l'École



**Contribuez au projet collectif et devenez acteurs
de la communauté S-PASS Territoires**





LES APPLICATIONS

Nous vous accompagnons dans la mise en place de votre groupe de travail. Nous définissons ensemble les objectifs, le mode d'animation, les acteurs de votre projet, le degré de participation des publics, les productions. (sous condition d'adhésion / cf. modalités de participation à S-PASS Territoires)

ANIMEZ VOTRE GROUPE

Après avoir créé votre groupe ou votre communauté de projet, vous pourrez impliquer tous les participants grâce à des outils de gestion de projet, d'échange de ressource et de publication.

Gestion de projet

CAPITALISEZ VOS ÉTUDES

La médiathèque rassemble vos publications, vos données multimédia (photographies, vidéos, cartes et plans) et vous permet de les mettre à disposition de vos services, de vos partenaires de projet et de vos publics.

Médiathèque

RECENSEZ ET SITUEZ VOS PROJETS

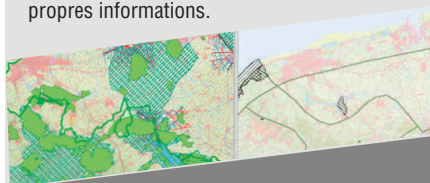
L'observatoire réunit vos marqueurs, vos projets, vos réalisations pour qualifier les richesses de votre territoire et construire un projet en cohérence avec ses enjeux et ses dynamiques.



Observatoire

INTERPRÉTEZ VOTRE TERRITOIRE

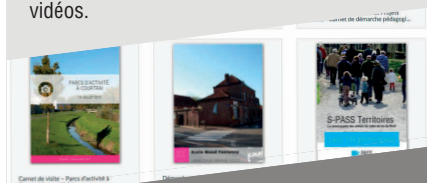
L'atlas met à votre disposition des données cartographiques SIG (données régionales, IGN, cadastre, cartes anciennes...) et vous permet de construire vos cartes avec vos propres informations.



Atlas interactif

RACONTEZ VOTRE TERRITOIRE

L'application «publication numérique» vous permet de rendre compte de vos projets à travers des carnets qui assemblent des textes, photos, cartographies interactives, vidéos.



Publication numérique

DIFFUSEZ VOS OUTILS DE CONSEIL ...

La boîte à outils regroupe les outils de recommandation, de découverte et de participation qui guident l'élaboration de vos projets et facilitent l'engagement des publics.

Boîte à outils

COMMUNIQUEZ AUPRÈS DE VOS PUBLICS

Le portail web valorise votre projet en expliquant sa démarche et ses objectifs, en diffusant les productions réalisées, en informant les publics de vos actualités, en mettant à disposition vos ressources.



Portail web

PUBLIEZ VOS ACTUALITÉS

La rubrique «actualités» informe régulièrement vos publics des avancées de votre projet, des productions mises en ligne sur le portail, des événements et rendez-vous à venir.

Actualités

S-PASS
TERRITOIRES

www.s-pass.org



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD
98 RUE DES STATIONS 59000 LILLE - T. 03 20 57 67 67
contact@caue-nord.com / www.caue-nord.com

UNE ASSOCIATION SOUTENUE PAR LE DÉPARTEMENT DU NORD
en application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977





Avec le CAUE, impliquez-vous dans la communauté des acteurs du cadre de vie pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Le CAUE est une association de conseil et de formation ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie. Notre vocation est de vous aider à mettre en place les conditions nécessaires à la réussite de vos projets.

Pour adhérer : - adressez-nous une copie de ce bulletin d'adhésion complété
- remettez l'original (qui tient lieu de justificatif) à votre service comptable pour règlement.

Nom de l'organisme :

Adresse :

.....

.....

Tél. : **Fax :**

Courriel :

Site web :

Souhaite adhérer* au CAUE du Nord pour l'année et verse la cotisation de : €

Représentant désigné :

Nom et prénom :

Fonction :

Courriel :

Date : **Signature :**

Règlement par : Chèque à l'ordre de : «CAUE du Nord»

Virement à l'ordre de :
«Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement»

Code Banque	Code guichet	N° de Compte	Code RIB	Domiciliation
16706	05092	53923307342	47	CAF COL INSTITUTI(00639)

IBAN : FR76 1670 6050 9253 9233 0734 247
BIC : AGRIFRPP867

(Merci de préciser le nom de votre structure sur votre ordre de virement)

*L'adhésion donne droit à des missions de conseil ou d'accompagnement dans la limite de 5 jours gratuits par an; au delà, ces missions pourront faire l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens.

/ 2018

BULLETIN D'ADHÉSION

Barème des adhésions

Intercommunalités

Communautés urbaines	3 500 €
Communautés d'agglomérations ..	2 500 €
Communautés de communes	1 500 €

Communes

- de 1 000 habitants	125 €
de 1 000 à 2 000 habitants.....	250 €
de 2 000 à 5 000 habitants.....	500 €
de 5 000 à 10 000 habitants.....	750 €
de 10 000 à 20 000 habitants.....	1 000 €
de 20 000 à 35 000 habitants.....	1 250 €
de 35 000 à 50 000 habitants.....	1 500 €
de 50 000 à 100 000 habitants.....	1 750 €
de + de 100 000 habitants.....	2 000 €

Associations 100 €

Représentations professionnelles (architectes, urbanistes, paysagistes, notaires, fédérations et syndicats) 1 000 €

Milieux professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'études, sociétés industrielles et commerciales, établissements publics hors EPCI)

- de 10 salariés	200 €
de 10 à 25 salariés	500 €
+ de 25 salariés.....	1 000 €
Grandes entreprises et groupes ...	2 000 €

Chambres consulaires 3 000 €

Etablissement d'enseignement

Universités et grandes écoles	500 €
Lycées.....	250 €
Collèges	125 €
Ecoles	75 €

Membre honoraire

(sur proposition du Conseil d'Administration auprès de l'Assemblée générale).

Sont dispensés de cotisation les institutions (services de l'Etat, Région, Département) ainsi que les partenaires d'ingénierie publique (PNR, agences d'urbanisme, SIVU, SIVOM, syndicats mixtes) dont au moins un des membres est adhérent au CAUE et les partenaires opérationnels engagés avec le CAUE dans un projet européen.